



Avril 2012

Le Petit Bavard

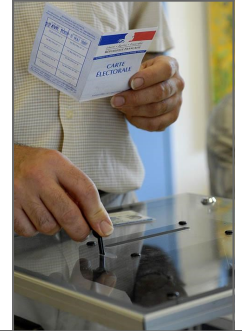
Saint-Sulpice-de-Pommeray

Elections présidentielles

Les bureaux de vote, situés à la mairie, seront ouverts

le 22 avril et le 6 mai de 8h00 à 18h00.

Pour voter, munissez-vous simplement de votre **nouvelle carte d'électeur** (ou à défaut, de votre pièce d'identité).



Ramassage des poubelles



Le ramassage des poubelles ne se fera pas les 1^{er} et 8 mai prochains, mais les **mercredis 2 et 9**

Commémoration



Vous êtes convié(e) à participer à la **cérémonie de commémoration** de l'armistice de la seconde guerre mondiale qui aura lieu devant le monuments aux morts

le mardi 8 mai à 11h15.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Réunion publique cambriolages

Devant la recrudescence des cambriolages dans notre commune, la Municipalité organise **une réunion d'information publique**, en présence de la Gendarmerie, **le jeudi 10 mai, à partir de 18h00, à la salle des fêtes** (cf page 2).



**Fermeture
exceptionnelle**

**La mairie sera exceptionnellement fermée
le vendredi 18 mai**

(journée suivant le jeudi de l'Ascension).

Nous vous remercions de votre compréhension.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter

madame le Maire au 02 54 43 25 15

ou au 06 22 50 30 11.



Cambriolages (suite)

La prévention des cambriolages est une des priorités pour la gendarmerie de Loir-et-Cher, qui s'est engagée dans une démarche de proximité pour assurer votre sécurité. Les gendarmes sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Les cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres et quelques bons réflexes peuvent protéger votre habitation ou éviter aux cambrioleurs d'être tentés.

◆ **Quand vous êtes chez vous :**

- Gardez votre porte verrouillée.
- Ne laissez aucune porte extérieure ouverte (sous-sol ou garage).
- Faites attention aux faux professionnels et colporteurs (ne leur ouvrez pas votre maison avant d'avoir vérifié leur identité auprès de la société dont ils se réclament ; en cas de doute, refusez de les recevoir).

En cas de démarchage, ne vous laissez pas abuser en signant un document dont vous ne comprenez pas le sens, vérifiez la présence du bordereau de rétractation sur le bon de commande que vous avez accepté de signer et ne versez pas d'argent à la commande.

◆ **En cas d'absence, même de courte durée :**

- Fermez votre porte à clé (un système de verrouillage résistant peut décourager un cambrioleur) et emportez vos clés avec vous (ne les cachez jamais dans un pot de fleurs ou sous le paillason). Assurez-vous de ne rien laisser ouvert.
- Fermez votre garage et votre portail.
- Créez l'illusion d'une présence avec la radio ou la télévision.

◆ **Si vous vous absentez pour plusieurs jours ou pour des vacances :**

- Pensez à prévenir la gendarmerie de vos dates d'absence.
- Ne donnez pas d'informations sur votre absence, sauf à vos proches.
- Faites relever votre boîte aux lettres ou faites suivre votre courrier.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence et la durée de celle-ci.
- Laissez à votre domicile une apparence habitée (faites ouvrir vos volets, installez un programmateur de lumière pour créer l'illusion d'une présence le soir).

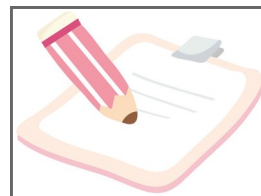
◆ **Quelques précautions simples :**

- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux et autres objets précieux.
- Photographiez vos objets de valeur et relevez les numéros de série et les références de vos équipements ou objets (hifi, TV, ordinateur, outillage etc.); de même, conservez vos factures, votre assureur les exigera. En outre, l'absence d'éléments d'identification précis sur les objets volés diminue les chances de les retrouver et d'identifier les voleurs et les receleurs.

◆ **En cas de cambriolage :**

- Lorsque vous découvrez une effraction, évitez de pénétrer sur les lieux pour préserver les traces et indices que les services scientifiques pourront relever et alertez aussitôt la gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur les lieux, ne prenez surtout aucun risque, attendez les gendarmes.
- Enfin, déposez plainte auprès d'eux. Faites opposition auprès de votre banque si vos moyens de paiement ont été dérobés et déclarez le vol à votre assureur.

Inscriptions scolaires Rentrée septembre 2012



Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou s'il fait son entrée en CP à la prochaine rentrée, veuillez noter que les inscriptions auront lieu :

en mairie du lundi 7 au mardi 15 mai inclus

aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00, mardi et jeudi de 13h30 à 18h30 et vendredi de 13h30 à 17h30.

Munissez-vous de : votre livret de famille à jour, la photocopie des pages de vaccination B.C.G. et D.T. POLIO du carnet de santé de votre enfant, un justificatif de domicile, les numéros de téléphones fixes du domicile et du travail des deux parents et portables. Pour les enfants déjà scolarisés hors commune, un certificat de radiation.

Dans le cadre de la Fête au village

Le Comité des fêtes organise la brocante, une bourse de puériculture, et un dépôt vente de camping-car entre particuliers. **Vous pouvez dès à présent réserver votre emplacement grâce au dépliant joint.**



Randonnée

Le syndicat de la Vallée de la Cisse organise sa traditionnelle randonnée pédestre de la MARGUERITE

le jeudi 17 mai 2012
départ de Coulanges.



ASSOCIATIONS



STAGES Tennis Club

Le club organise pendant les vacances scolaires des **STAGES** encadrés par Mickaël BRUNEAU, moniteur de tennis Diplômé d'Etat, à la salle des sports :

➤ du lundi 23 au vendredi 27 avril 2012 de 10h00 à 12h00 ,

➤ du mercredi 2 au vendredi 4 mai 2012 de 18h30 à 20h30 ,

➤ STAGE ADULTES du 2 au 6 juillet 2012 de 18h30 à 20h00 ou de 20h00 à 21h30,

➤ STAGE JEUNES du 16 au 20 juillet 2012 de 9h00 à 17h00, avec coupure de 12h00 à 14h00 (des parents ou grand-parents de licenciés ou des bénévoles du club se relaient pour la coupure).

Renseignements sur le stage et les horaires au 06 15 56 19 52.

Renseignements et inscriptions par mail : tennisclub-stsulpice41@hotmail.fr

TOURNOI *USE* Tarot



Le samedi 28 avril à 14h00 à la salle des fêtes.

**10 heures de tarot en donne libre. Inscription 18 € par joueur,
75 % redistribués.**

*1^{er} : 300 €, 2^{ème} : 200 €, 3^{ème} : 100 €, 4^{ème} au 7^{ème} : 50 €,
8^{ème} au 17^{ème} : 25 €, 18^{ème} au 20^{ème} : 10 €. Prix basés sur 20 tables.*

Renseignements et réservations : tarotsaintsulpice@gmail.com Tél : 06 81 71 02 18

Repas complet sur place : 12 € vin et café compris — Buvette, sandwiches.



LOTO *Saint-Sulpice* Basket

Le samedi 19 mai à 20h30

à la salle des fêtes (ouverture des portes à 18h30)

**De nombreux bons d'achat à gagner : 20 €, 40 €, 100 €, 150 €, 200 €, 250 €
et 500 € et des parties surprises.**

1 carton 4 €, 3 cartons 10 €, 5 cartons 15 €

La plaque de 12 cartons 20 € avec 1 bingo et 1 loto-top

1 partie spéciale : 1 bon d'achat de 300 € : 1 carton 4 €, 3 cartons 10 €

Bingo et loto-top : 1 ticket 2 €, 2 tickets 3 €

Buvette et restauration sur place.

Réservation par mail uniquement (f.rabineau@voila.fr)

30 minutes avant le début des parties, les places ne seront plus retenues.

STAGES *Saint-Sulpice* Basket

Journées sportives organisées au gymnase, ouvertes aux enfants, au prix de 2 € la journée.

Règlement par chèque à l'ordre de Saint-Sulpice Basket ou en espèces.

La tenue de sport devra être constituée d'un simple short ou jogging, d'un T-shirt, de baskets prévues pour le sport et d'une bouteille d'eau.

Catégorie	Années de naissance	Horaires
Baby	De 2005 à 2007 inclus	De 10h30 à 11h45
Mini poussin(e)s/ Poussin(e)s	De 2001 à 2004 inclus	De 13h00 à 15h30
Benjamin(e)s/ Minimes	De 1997 à 2000 inclus	De 16h00 à 18h30

**Pour tout autre renseignement,
vous pouvez contacter :**

M. Jean DESCHAMPS, au 02 54 43 32 19
ou au 06 79 97 22 90

Melle Caroline BOURY au 06 89 93 76 78
Mme Fanny DUCHET au 06 70 51 10 94

Bon de participation

Je soussigné (e) _____
accepte que mon enfant _____
né(e) le _____
participe aux journées sportives organisées par Saint-Sulpice
Basket : complétez le tableau.

2 € X =€

Signature du représentant légal ou tuteur :

Date	Oui	Non
Lundi 30 avril		
Mardi 1 ^{er} mai		
Mercredi 2 mai		
Jeudi 3 mai		
Vendredi 4 mai		